CMAO

COORDINATION MOBILE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

115 - SAMU SOCIAL - SIAO

L'accompagnement des personnes en

DEMANDE D'ASILE

et bénéficiaires de la protection internationale

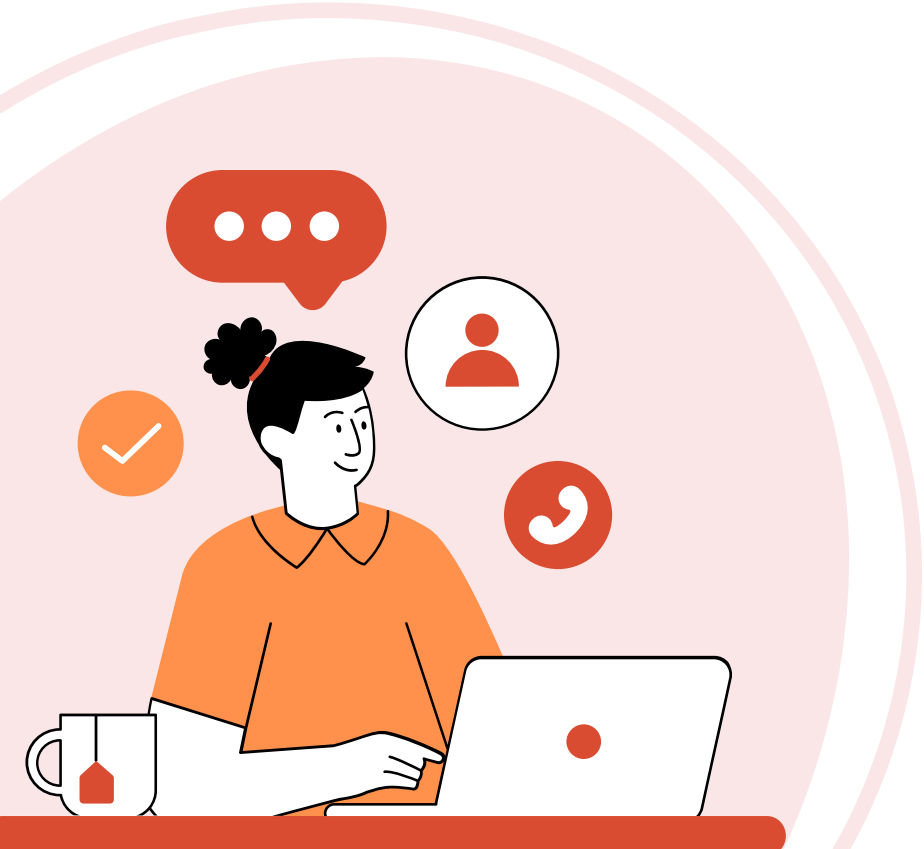

AVEC LE SOUTIEN DE :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

Nord le Département est là

ville de Lille

DÉFINITIONS

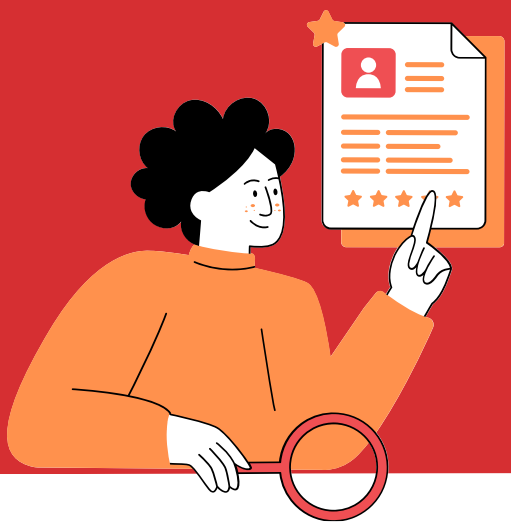

Qu'est-ce que l'asile ?

- La demande d'asile concerne une **personne persécutée** pour : son origine ethnique, sa religion, sa nationalité, son groupe social d'appartenance, ses opinions politiques.
- L'asile est **la protection qu'accorde un pays d'accueil** à une personne étrangère
- La prise en charge du public en demande d'asile et bénéficiaire d'une protection internationale **relève du DNA** (Dispositif National d'accueil), **coordonnée par l'OFII**.

Le droit aux Conditions Matérielles d'Accueil

- Versement d'une allocation (ADA) et droit à un hébergement dédié à l'accueil des demandeurs d'asile, selon les procédures
- Pas de CMA = pas d'allocation, ni d'hébergement

La vulnérabilité

- Sont reconnues comme vulnérabilités : handicap, maladie chronique, femme enceinte, personne victime de traite humaine, personne de plus de 60 ans.
- L'OFII porte une attention particulière pour les personnes de la communauté LGBTQIA+
- Pour une reconnaissance de vulnérabilité liée à une maladie, un "pli médical" est transmis par l'OFII et est à faire remplir par un médecin
- En cas de vulnérabilité, il faut faire une demande de rétablissement des CMA auprès de l'OFII : asile.lille@ofii.fr

Les signalements

- Pour toute personne identifiée comme vulnérable, un signalement peut être fait à l'OFII, notamment pour le rétablissement des Conditions Matérielles d'Accueil.
- Si vous êtes une structure d'hébergement, vous pouvez faire votre signalement à : siao@cmao.fr

LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES DE DEMANDE D'ASILE

La procédure normale :

- Concerne les **demandeurs d'asile en provenance d'un pays non sûr**, sans passage par un autre pays membre de l'UE
- Admission au séjour jusqu'à la fin de procédure (recours CNDA)
- Ouverture des droits à la couverture médicale (après 3 mois de présence en France)
- Ouverture des droits aux Conditions Matérielles d'Accueil

La procédure Dublin:

- Concerne les **demandeurs d'asile passés par un autre pays membre de l'UE** avant l'arrivée en France
- Admission au séjour jusqu'au transfert effectif
- Possible assignation à résidence
- Ouverture des droits à la couverture médicale (après 3 mois de présence)
- Ouverture des droits aux Conditions Matérielles d'Accueil dans le cadre d'une première demande

La procédure accélérée :

- Concerne les **demandeurs d'asile en provenance d'un pays sûr** sans passage par un autre pays membre de l'UE **ou ayant déposé une demande tardive** (+ de 90 jours après l'arrivée sur le territoire) **ou ayant formulé une demande de réexamen**
- Admission au séjour jusqu'à la fin de procédure (recours CNDA)
- Ouverture des droits à la couverture médicale (après 3 mois de présence)
- Possible ouverture des droits aux Conditions Matérielles d'Accueil dans certaines situations

CMAO
COORDINATION MOBILE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION
115 - SAMU SOCIAL - SIAO

LES ÉTAPES DE LA DEMANDE D'ASILE

1 Le demandeur se présente en structure de premier accueil (SPADA)

- Un rendez-vous lui est fixé au Guichet Unique de la Demande d'Asile (GUDA)
- On lui remet un document sur la procédure d'asile en France

SPADA 59 - 62 COALIA
Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile
1 Allée du Chargement
59650 Villeneuve d'Ascq
spada59@coalia.org

Pré-enregistrement sur place du lundi au vendredi de 9h à 11h30

2 Le demandeur se présente en préfecture (Guichet Unique de la Demande d'Asile)

- Prise d'empreintes du demandeur, pour vérifier via le système EURODAC qu'elles n'ont pas déjà été prises dans un autre pays européen
- Enregistrement de la demande
- Remise d'une attestation de demande d'asile
- Notification de placement en procédure normale, accélérée ou Dublin

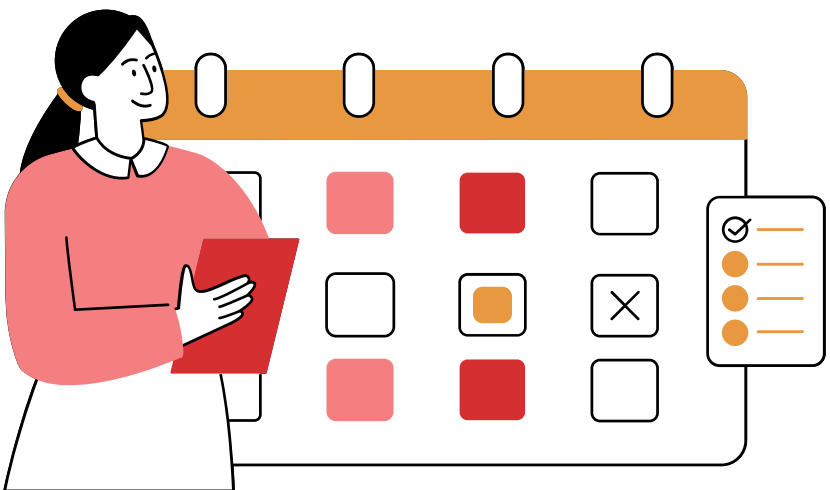

En procédure Dublin, est d'abord étudié le pays responsable de la demande

3 **Passage du dossier à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Appatrides)**

4 **Le dossier est rejeté : possibilité de recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA)**

Si le dossier est à nouveau rejeté, la personne est déboutée. Un réexamen est possible sous certaines conditions.

Le dossier est accepté :
La personne est Bénéficiaire d'une Protection Internationale (BPI)

Accès à un accompagnement adapté vers le logement et l'emploi via le programme AGIR

07 63 88 79 91
agir59@france- horizon.fr

Pour toute question, interpeller la coordination asile de la CMAO : siao@cmao.fr / cstellato@cmao.fr

LES ADRESSES À RETENIR

Pour déposer une demande d'asile

SPADA 59 - 62 COALIA : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile
1 Allée du Chargement, 59650 Villeneuve d'Ascq
Pré-enregistrement sur place du lundi au vendredi de 9h à 11h30 - spada59@coalia.org

Metro Ligne 1 - Arrêt Pont de Bois
puis
Bus Ligne L6 - Direction Villeneuve d'Ascq Contrescarpe - Arrêt Chanterelle

Pour prendre le bus : en sortant de la station de métro, l'arrêt est juste en face

En sortant du bus, remonter la Rue de la Chanterelle, puis tourner à droite sur la Rue Jules Guesde. Ce sera le premier bâtiment de l'Allée du Chargement et l'entrée se situe à droite de celui-ci.

LES ADRESSES À RETENIR

Pour se rendre à la convocation du Guichet Unique des Demandeurs d'Asile :

Préfecture du Nord - Guichet Unique des Demandeurs d'Asile
12 Rue Jean Sans Peur - 59800 Lille

Metro Ligne 1 - Arrêt Rihour

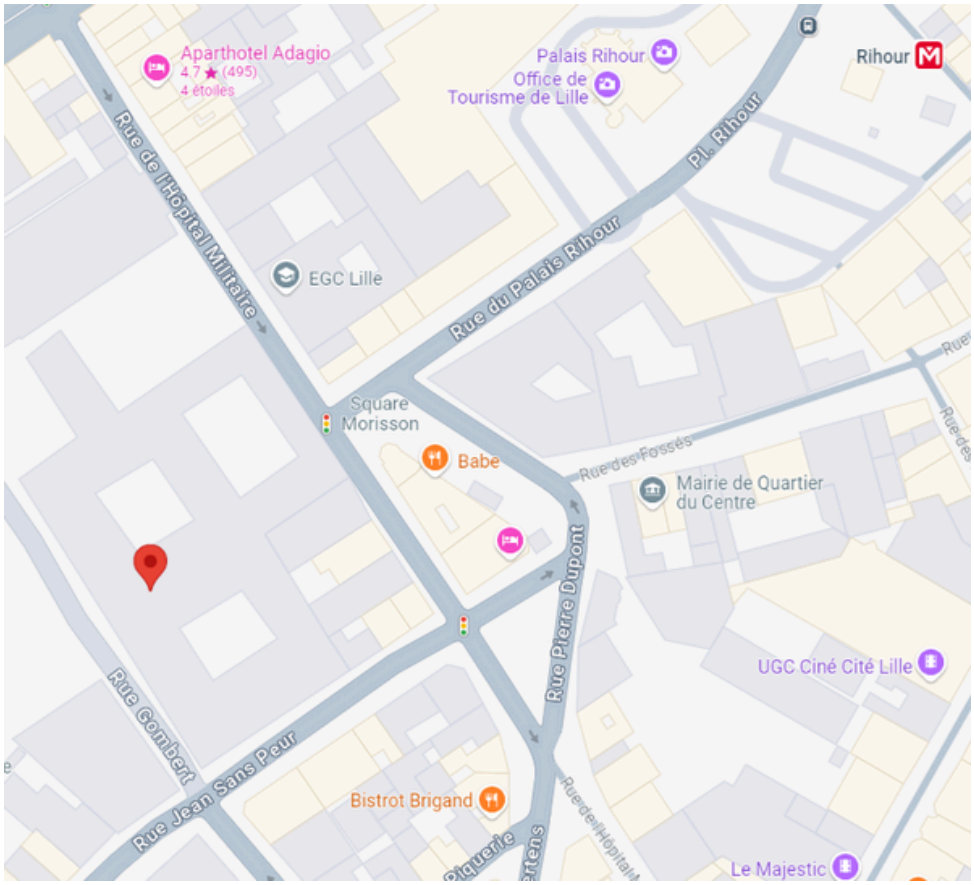

En sortant du métro, suivre la Rue Du Palais Rihour. Au bout de la rue, tourner à gauche sur la Rue de l'Hôpital Militaire, puis prendre la première à droite. Ce sera le bâtiment sur la droite.

LES ADRESSES À RETENIR

Pour se rendre à la convocation de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) :

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration de Lille
107 Boulevard de la Liberté - 59800 Lille

Metro Ligne 1 - Arrêt République Beaux Arts

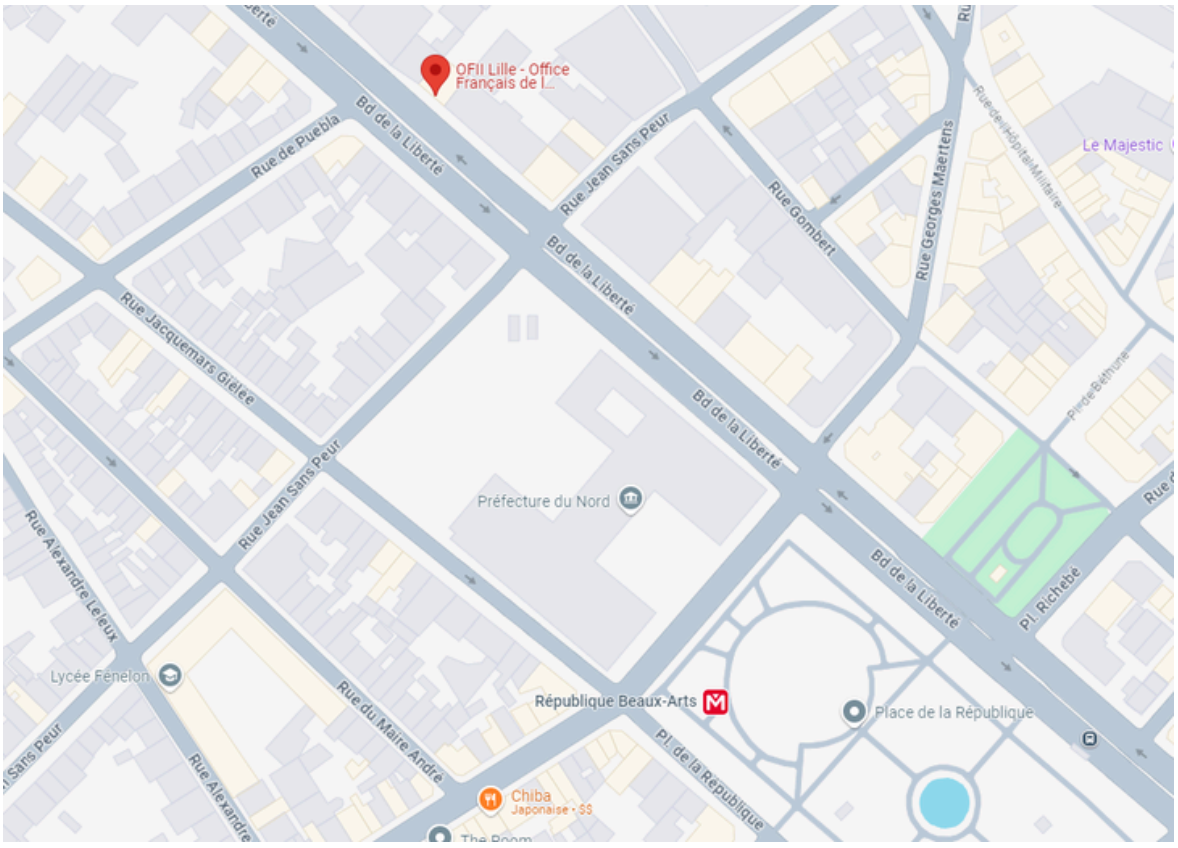

En sortant du métro, remonter le Boulevard de la Liberté.
Le bâtiment sera sur la droite.